



LETTRE D'INFORMATION DE LA DGI

Droits de l'Homme et Etat de Droit

(n° 06-22, juin 2022)

Suivez la DGI également sur les pages internet [DG1 portal](#) et [COVID-19 webpage](#) ainsi que sur les réseaux sociaux :

[Twitter](#)
[LinkedIn](#)
[Facebook](#)
[YouTube](#)
[Instagram](#)

Commission de Venise

La Commission de Venise a tenu sa [131e session plénière](#) à Venise du 16 au 18/06/2022 et sa [73e réunion du Conseil des élections démocratiques](#) le 16/06/2022.

Le 06/06/2022 la Commission a organisé des réunions supplémentaires en ligne dans le cadre de la préparation du projet d'avis sur le projet de loi sur la modification de certains actes normatifs (le système judiciaire) en **République de Moldova**.

La Commission a organisé un atelier de formation pour la Cour constitutionnelle du **Kosovo***ⁱ sur le contentieux électoral et la Convention européenne des droits de l'homme les 06 - 07/06/2022.

La Commission a participé aux activités suivantes :

- **Sénégal** - 9e Congrès de l'ACCF « Le juge constitutionnel et les droits de l'homme » 31/05 - 02/06/2022
- **Arménie** - «Le pouvoir judiciaire en tant que gardien de la démocratie: vice ou vertu?» - Conférence de haut niveau - 08 - 09/06/2022
- Sommet mondial pour la démocratie 2022 - Forum régional européen en ligne - 08 - 09/06/2022
- Parlement européen – audition publique conjointe LIBE-AFCO - 20/06/2022
- **Ukraine** – Conférence internationale à l'occasion de la Journée de la Constitution - 28/06/2022
- **Portugal** - Ve Assemblée de la Conférence des cours constitutionnelles des pays de langue portugaise - 30/06 - 01/07/2022.

Le 20/06/2022 le Tribunal constitutionnel de **Guinée équatoriale** a adhéré à la Conférence Mondiale sur la Justice Constitutionnelle ([WCCJ](#)), qui compte désormais 119 membres. Le [numéro 2021/3 du Bulletin électronique](#) (e-Bulletin) de jurisprudence constitutionnelle a été publié le 28 juin 2022.

CPT

Le CPT a effectué une visite périodique au [Portugal](#) du 23 mai au 3 juin, ainsi qu'une visite ad hoc au [Monténégro](#) du 7 au 13 juin. En outre, des entretiens à haut niveau ont eu lieu

avec le Premier Ministre et plusieurs Ministres de [Bulgarie](#) les 31 mai et 1er juin. Le 20 juin, le Président du CPT a rencontré le Conseiller à la Justice de [Catalogne](#) (Espagne).

Activités normatives en matière de droits de l'homme, justice et coopération juridique

Coopération intergouvernementale en matière de droits de l'homme : Le [Comité directeur pour les droits de l'homme \(CDDH\)](#) a tenu sa 96^e réunion du 14 au 17 juin. Il a adopté trois projets d'instruments du Comité des Ministres, à savoir des Lignes directrices pour prévenir et remédier aux violations de la CEDH, une Recommandation sur les droits de l'homme et la protection de l'environnement et une Recommandation sur la prévention et la lutte contre la traite des êtres humains aux fins d'exploitation par le travail. Il a également procédé à un échange de vues avec le Président de la Cour européenne des droits de l'homme et a créé un nouveau groupe de rédaction sur les questions relatives aux juges de la Cour européenne des droits de l'homme (DH-SYSC-JC).

Coopération juridique : La 98^{ème} réunion plénière du [Comité européen de coopération juridique \(CDCJ\)](#) s'est tenue du 1^{er} au 3 juin 2022 à Strasbourg. Il a adopté un rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action de Sofia sur l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire ainsi qu'une étude comparative sur « les droits des personnes conçues par donneur à connaître leurs origines ». Il a également donné des orientations au Comité d'experts sur la protection des avocats (CJ-AV) et discuté la mise en œuvre la [Recommandation CM/Rec\(2015\)4 relative à la prévention et à la résolution des conflits sur le déménagement de l'enfant](#) et la [Recommandation CM/Rec\(2014\)7 sur la protection des lanceurs d'alerte](#) par les Etats membres. A cet égard, lors de la Journée des lanceurs d'alerte célébrée le 23 juin 2022, le CDCJ a publié un [rapport d'état des lieux](#).

Le groupe de travail du [CCPE](#) a poursuivi ses discussions sur l'élaboration d'un nouvel avis sur le rôle des procureurs dans la protection de l'environnement, en vue de son adoption lors de la réunion plénière en octobre.

Droits de l'Homme et Biomédecine : Lors de sa 1^{ère} réunion plénière (31 mai – 3 juin 2022), le Comité directeur pour les droits de l'Homme dans les domaines de la biomédecine et de la santé (CDBIO) s'est accordé sur les clarifications à apporter sur le champ d'application et les termes de l'article 13 (Intervention sur le génome humain) de la Convention d'Oviedo, à la lumière des développements dans les technologies de modification du génome. Ces clarifications seront présentées dans un addendum au rapport explicatif de la Convention.

Mise en œuvre des standards en matière de droits de l'homme, justice et coopération juridique

[La Commission européenne pour l'efficacité de la justice \(CEPEJ\)](#) a célébré son **20^e anniversaire** et a tenu sa **38^e réunion plénière** les 27-28 juin. Le rapport d'évaluation des systèmes judiciaires européens 2022 (données 2020) a été adopté (publication prévue à l'automne). Les récents travaux de coopération de la CEPEJ comprennent des formations avec les tribunaux **azerbaïdjanais** et un rapport actualisé sur la **République de Moldova**.



Le programme **HELP** (Programme européen de formation aux droits de l'homme pour les professionnels du droit) a tenu sa [conférence annuelle](#) 2022 les 30 juin-1er juillet, sous les auspices de la Présidence irlandaise du Comité des Ministres. La conférence a été ouverte par Thomas Byrne TD, Secrétaire d'Etat irlandais aux affaires européennes. La réponse du Conseil de l'Europe à la guerre en [Ukraine](#) était l'un des principaux thèmes de la conférence.

Parmi les autres activités visant à soutenir l'**Ukraine** conformément aux [ajustements prioritaires](#) du Plan d'action du Conseil de l'Europe pour l'Ukraine 2018-2022, un [avis d'expert](#) a été fourni au Ministère de la Justice ukrainien sur le projet de loi sur les procédures pénales en temps de guerre. Des réunions ont eu lieu à Strasbourg avec le [Président de la Cour suprême d'Ukraine](#). Une formation a été organisée sur les preuves électroniques dans les procédures pénales.

Parmi les autres activités visant à soutenir les systèmes de justice européens, une [conférence de haut niveau sur « Le pouvoir judiciaire en tant que gardien de la démocratie »](#) a été organisée conjointement avec la Cour constitutionnelle **arménienne** à Erevan, les 8-9 juin. Des réunions de haut niveau avec des entités du Conseil de l'Europe ont été organisées à Strasbourg avec les présidents et des délégations de la Cour constitutionnelle **turque** et de la [Cour de cassation arménienne](#). Un nouveau projet a été lancé en **Croatie**, axé sur l'assistance à la numérisation du système judiciaire, en particulier la conception d'un outil de pseudonymisation automatisée des décisions judiciaires avant leur publication et sur la promotion de la communication électronique. En **République de Moldova**, des évaluations par des experts de projets de loi sur les procès pénaux par contumace et les alternatives à la détention ont été préparées. Des formations sur les questions liées à la CEDH ont été organisées notamment en **Macédoine du Nord**, en **Serbie** et en **Türkiye**. Des documents d'orientation ont été préparés sur le soutien aux femmes juristes et à leurs associations en **Arménie**, en **Géorgie**, en **République de Moldova** et en **Ukraine**.

Un camp de formation pour les ONG soutenu par le CdE a eu lieu à Cres, en Croatie. Le camp fait partie du projet Recharging Advocacy for Right in Europe (RARE) mis en œuvre par la Hertie School, le Comité Helsinki hongrois et le Comité Helsinki néerlandais.

Exécution des arrêts de la Cour européenne DH

Le Service de l'exécution des arrêts a participé à la 1436^{ème} réunion du CM « Droits de l'Homme », au cours de laquelle le CM a adopté 35 décisions concernant 17 Etats membres. Deux résolutions intérimaires ont été adoptées dans le cadre de la supervision du groupe [Vasilescu c. Belgique](#) et de l'affaire [Géorgie c. Russie \(I\)](#). [23 résolutions finales](#) ont également été adoptées par le Comité concernant 41 arrêts et décisions de la Cour européenne concernant 13 Etats.

Le Service a publié [une nouvelle fiche thématique sur la protection des biens](#). Elle fournit des exemples de mesures générales et individuelles rapportées par les Etats dans le cadre de l'exécution des arrêts de la Cour européenne, concernant notamment : la protection de ses biens ; l'accès à la justice et l'exécution des décisions judiciaires relatives à la propriété accordant des dommages et intérêts ; la restitution des biens dans le cadre de nationalisations et d'expropriations, ainsi que la compensation pour la perte de ses biens ; le contrôle de l'utilisation des biens.

Dans le cadre du projet conjoint sur le renforcement de la capacité des barreaux et des avocats sur les normes européennes des droits de l'homme mis en œuvre par le Conseil de l'Europe, le Service a tenu une réunion à Strasbourg avec les membres du conseil d'administration de l'Union **des barreaux turcs** et des représentants de divers barreaux. Les participants ont notamment reçu des informations sur l'importance des communications de la règle 9.1 auprès du Comité des Ministres.

Le Service a organisé des réunions virtuelles avec divers ministères du **Royaume-Uni, d'Irlande et de Norvège** pour discuter des affaires en cours devant le Comité des Ministres. Une rencontre s'est également tenue avec la Commission mixte des droits de l'homme du Parlement britannique à Strasbourg axée, entre autres, sur la réforme proposée par le gouvernement britannique de la loi sur les droits de l'homme de 1998 et des implications pour l'exécution effective des arrêts de la Cour européenne. L'impact possible du projet de loi sur les troubles en Irlande du Nord (héritage et réconciliation) sur l'exécution du groupe d'affaires McKerr a également été discuté.

Enfin, le Service a tenu une réunion en ligne avec un représentant du Bureau de l'agent du gouvernement ukrainien auprès de la Cour européenne des droits de l'homme pour discuter de l'exécution des arrêts de la Cour et des mesures possibles pour réaliser des progrès malgré la guerre d'agression en **Ukraine**.

Droits sociaux

Le Comité des Ministres a adopté le 15 juin 2022, la procédure ([CM/Del/Dec\(2022\)1437/4.3F](#)) afin de pourvoir les cinq sièges du [Comité européen des Droits sociaux](#) qui deviendront vacants le 31 décembre 2022, le mandat de ces sièges commençant le 1er janvier 2023 et se terminant le 31 décembre 2028. En outre, à la suite de la démission d'un membre, un siège est vacant au sein du groupe d'États V (voir les groupes d'États ci-dessous). Le mandat de ce siège expire le 31 décembre 2024. Le mandat du/de la candidat/e élu/e à ce siège commencera dès son élection ([plus...](#)).

Le [Comité gouvernemental](#) de la Charte sociale européenne et du Code européen de sécurité sociale a tenu sa [144e réunion](#) du 30 mai au 3 juin 2022 en mode hybride.

Le Service des droits sociaux a organisé le 14 juin 2022, avec la [Conférence des OING](#) du Conseil de l'Europe, une session de formation pour les organisations non gouvernementales sur les procédures de suivi de la [Charte sociale européenne](#) et en particulier sur l'utilisation de la [procédure de réclamations collectives](#) comme moyen de faire progresser la mise en œuvre des droits socio-économiques au niveau national ([plus...](#)).

Le réseau du Système mutuel d'information sur la protection sociale du Conseil de l'Europe (MISSCEO) a tenu sa [23e réunion](#) le 28 juin 2022 en mode hybride.

Police, détention, drogues et addictions

La mise en œuvre du nouveau projet "Développer un réseau de soutien à la prévention des addictions pour les parents et les professionnels en Géorgie" a débuté le 1er juin pour une période de 19 mois. Le projet soutient l'opérationnalisation de la première stratégie de prévention des addictions en **Géorgie** par des interventions ciblant les parents ainsi que les professionnels de l'action sociale et de la santé travaillant avec des personnes consommant des drogues ou risquant de développer des troubles liés à la consommation de substances.

Du 1er au 3 juin 2022, le Groupe Pompidou a accueilli la 37e réunion annuelle du Groupe de coopération sur les services de contrôle des drogues dans les aéroports européens et la 6e réunion annuelle du Groupe d'experts sur l'aviation générale au siège du CdE. L'objectif principal de ces groupes, qui comprennent des organismes chargés de l'application de la loi, le secteur privé et des organismes internationaux, est de réduire le trafic illégal dans les aéroports et l'aviation en développant et en harmonisant les outils et les systèmes pour améliorer la détection des drogues. Le Comité MedSPAD s'est réuni en mode hybride au Bureau du Conseil de l'Europe le 14 juin à Paris. Les résultats de MedSPAD II en Egypte, MedSPAD III en Tunisie et MedSPAD IV au Maroc ont été présentés.

La première visite d'étude du réseau d'Europe du Sud-Est sur le thème "Développer des systèmes complets de traitement des addictions en prison" a eu lieu à **Ljubljana** et **Maribor**, du 14 au 16 juin 2022. Le thème central de la visite était les défis et les solutions pour introduire/améliorer les structures de traitement ciblant les personnes souffrant de troubles de la consommation de substances en prison.

Du 21 au 24 juin 2022, a eu lieu à **Dublin** la formation des cadres 2022 sur le thème « Addictions aux substances et pratiques en ligne ». Les participants ont acquis des connaissances sur la formation des habitudes de consommation de substances psychoactives, les stratégies cognitivo-comportementales pour interrompre les comportements addictifs et les liens entre la consommation de substances psychoactives et les dépendances comportementales.

À l'occasion de la journée internationale contre l'abus et le trafic de drogues, célébrée le 26 juin, la Présidence portugaise a publié une déclaration exprimant la solidarité du Groupe Pompidou envers son plus récent membre : **l'Ukraine**. [Solidarité avec l'Ukraine : déclaration de la présidence du Groupe Pompidou](#)

Unité de coopération policière et de privation de liberté (CPDL) :

Une conférence organisée les 28 et 29 juin sur « La police à l'ère digitale : comment la technologie peut favoriser le travail de la police dans nos sociétés modernes », à laquelle ont participé 26 délégations, a marqué le lancement du nouveau Réseau des Correspondants des Autorités de Police. Ce fut l'occasion pour les chefs de police et les praticiens de discuter des défis et tendances actuels, ainsi que de s'informer sur les travaux du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle, le partenariat numérique, la convention de Budapest sur la cybercriminalité et les activités de l'Unité de la Coopération en matière de police et de privation de liberté.

Une mission d'évaluation in situ d'un établissement provisoire pour patients médico-légaux a été menée à Lezha, en **Albanie**, les 7 et 8 juin pour évaluer les conditions matérielles, les capacités du personnel, les soins/traitements psychothérapeutiques, les programmes psychosociaux, la compatibilité avec les normes du Conseil de l'Europe.

La loi sur la probation en **Arménie**, adoptée le 15 juin, reflète, entre autres, les recommandations des experts du Conseil de l'Europe sur le report de l'exécution des peines pour une raison médicale et l'application de l'obligation de recevoir une assistance psychologique par les probationnaires. Toujours en Arménie, des lignes directrices sur l'utilisation de l'outil électronique d'évaluation des besoins criminogènes pour les adultes et les mineurs en probation ; sur le plan d'encadrement individuel des personnes en probation ; sur la gestion des grèves de la faim dans les lieux de privation de liberté ont été élaborées, adoptées ou diffusées. En outre, 142 membres du personnel médical pénitentiaire arménien ont suivi une série de formations sur les premiers secours professionnels, améliorant ainsi leur capacité à fournir de meilleurs soins de santé et à prévenir les décès en prison.

Des recommandations ont été formulées pour améliorer l'efficacité des enquêtes par le Service spécial d'enquête de **Géorgie** sur les fautes commises par la police. En mai et juin, plus de 170 membres du personnel de plus de 30 établissements pénitentiaires au **Kosovo*** et en **Serbie** ont suivi une série de formations sur l'utilisation d'une méthodologie fondée sur des preuves dans le dépistage et l'évaluation des risques et des besoins des détenus violents et extrémistes.

Un groupe de médecins pénitentiaires et de hauts responsables de la santé publique et pénitentiaire de **Macédoine du Nord** s'est rendu en Espagne du 31 mai au 2 juin pour un échange d'expériences, de bonnes pratiques et de leçons apprises sur la prestation de soins de santé dans les prisons.

Société de l'Information

Intelligence artificielle



La Chambre de commerce internationale et le groupe LEGO ont rejoint le [partenariat numérique](#) du Conseil de l'Europe. L'unité de développement numérique a contribué à la session sur la [réglementation des technologies émergentes](#) : l'intelligence artificielle et la gouvernance des données dans le cadre d'EuroDIG 2022. Le directeur de la société de l'information - Action contre la criminalité Jan Kleijssen a ouvert l'événement par un discours liminaire, tandis que le président de la commission L'intelligence artificielle du Conseil de l'Europe Thomas Schneider a animé le débat qui a suivi. La session comprenait des représentants du monde universitaire, du gouvernement et de la société civile et tournait autour des questions de choix politiques, de coopération multilatérale et d'interaction avec la société civile sur la voie d'une IA digne de confiance.

Médias

Le [CDMSI](#), réuni en session plénière les 1er et 2 juin 2022, dans un format hybride, a pris note des lignes générales des instruments en préparation par ses comités d'experts : [Comité d'experts sur l'intégrité de l'information en ligne \(MSI-INF\)](#) ; [Comité d'experts sur le renforcement de la résilience des médias \(MSI-RES\)](#), et [Comité d'experts sur les poursuites stratégiques contre la participation publique \(MSI-SLP\)](#) et a eu un échange avec des représentants de Meta sur Metaverse et les conséquences potentielles sur les valeurs fondamentales. Le CDMSI a également discuté, à la lumière de la guerre russe en Ukraine, des questions pertinentes relatives à la liberté d'expression et à la liberté des médias, y compris les moyens possibles de contrer la désinformation et la propagande. Le Conseil de l'Europe a participé, du 6 au 10 juin, à la [RightsCon 2022](#) pour discuter des avantages et des défis des droits de l'homme à l'ère numérique. Le 16 juin 2022, une nouvelle publication du Conseil de l'Europe intitulée "[L'ère numérique ? Également mon ère !](#)" a été lancée à Rome lors de la [conférence ministérielle de la CEE-ONU sur le vieillissement](#), afin de promouvoir la diffusion de la culture numérique parmi les seniors.

Coopération sur la liberté d'expression



Une [conférence régionale](#) des **Balkans occidentaux** (HF2-JUFREX) a réuni en **Albanie** des professionnels de la justice et du droit pour discuter de l'élaboration de normes européennes pertinentes, de la jurisprudence de la CEDH et de la jurisprudence nationale sur la liberté d'expression. Une [conférence internationale](#) pour promouvoir le droit à l'information et son application institutionnelle et législative en République de **Moldova** a réuni plus de 100 participants à Chisinau. Une étude sur [la violence à l'égard des femmes dans les médias dans la région MENA](#), développée dans le cadre du **Programme Sud IV**, a été présentée lors de la conférence de clôture et de l'événement du 10e anniversaire qui ont eu lieu en Espagne ; tandis que le lancement du programme SP V devrait avoir lieu le 22 septembre. En **Azerbaïdjan**, trois formations sur « L'accès à l'information et aux documents officiels », « Reportages sensibles aux conflits » et « Contrer les discours de haine dans les médias » ont été proposés à 78 participants du secteur judiciaire, de la profession juridique et du secteur des médias et du journalisme. Le Conseil des médias d'**Albanie** (activé par JUFREX) a organisé trois [discussions](#) avec des experts en éthique des médias avec des étudiants en droit et en journalisme des universités de Durrës, Elbasan et Korçë. La Charte **géorgienne** d'éthique journalistique a été soutenue par une plate-forme Web fonctionnelle promouvant le journalisme éthique. Au **Kosovo***, plusieurs événements de

renforcement des capacités axés sur la [diffamation et la protection de la réputation](#), la [sécurité et la protection des journalistes](#), la [protection des lanceurs d'alerte](#), le droit d'accéder à l'information dans les langues officielles, ont été proposés aux praticiens de la justice et du droit, aux forces de l'ordre, aux journalistes, et acteurs médiatiques. Un [atelier politique](#) pour le Conseil de l'audiovisuel et le Conseil de la concurrence sur les moyens d'améliorer la transparence de la propriété des médias de masse s'est tenu en République de **Moldova**.

Cybercriminalité



Le Bureau du programme sur la cybercriminalité (C-PROC) a soutenu une série d'activités de renforcement des capacités telles que des cours de formation judiciaire (**Sénégal, Kiribati, Paraguay, Bénin, République dominicaine, Türkiye**), des cours de formation LEA sur la cybercriminalité et les preuves électroniques (**Chili, Sénégal, Géorgie et Moldavie**), la rationalisation de la coopération internationale et la promotion du deuxième protocole additionnel à la Convention de Budapest (**République dominicaine, Algérie et Liban**), le renforcement de la coopération public-privé (**Géorgie, Moldavie, Bosnie-Herzégovine et Kosovo***). La législation sur la cybercriminalité et les preuves électroniques des **Fidji** a été évaluée et des conseils ont été fournis pour le processus d'adoption interne. Le **Costa Rica** a signé le deuxième protocole additionnel et est devenu le 24ème pays signataire. La version 3.0 du guide de la preuve électronique a été publiée et un atelier dédié à la présentation du guide a été organisé pour les **Balkans occidentaux** et la **Türkiye**. Des préparations ont été faites - en coopération avec les homologues ukrainiens - pour des cours de formation supplémentaires et une révision des procédures opérationnelles standard pour les preuves électroniques. Une mission de surveillance axée sur les résultats (ROM) a été lancée par la Commission européenne pour évaluer le projet iPROCEEDS 2. La Division de la cybercriminalité a participé à la 2ème session du Comité Ad hoc des Nations Unies à Vienne, chargé de préparer un nouveau traité international sur les crimes informatiques.

Protections des données

Forte présence de la protection des données dans le **Sud de la Méditerranée** en juin, avec une [Conférence](#) régionale « La protection des données – une opportunité et un impératif pour la région » à **Tunis** et lors de la conférence « Bâtir un espace juridique commun » pour les 10 ans du Programme Sud, à **Alicante**. L'Unité figurait aussi parmi les intervenants de la conférence « Législation de l'UE à l'ère numérique » du Réseau suédois d'études juridiques européennes (SNELS) et l'Université **d'Uppsala**, de l'Université d'été sur la protection des données (ERA) à **Trèves** et d'un séminaire de formation sur le droit administratif, sur les droits à la protection des données et de la vie privée, à **Zadar**.

Enfin, deux événements importants de l'APCE : l'[audition](#) du Commissaire à la Protection des Données du Conseil de l'Europe, Jean-Philippe Walter, par la Commission Culture, Science, Education et Média sur les applications de suivi et de traçage dans le domaine de la santé publique et la présentation d'un [rapport sur les impacts sur les droits de l'homme du logiciel espion Pegasus spyware](#).

Lutte contre la criminalité économique

GRECO

Le GRECO a effectué des visites d'évaluation en **Autriche**, en **Bosnie-Herzégovine**, en **Bulgarie** et au **Portugal** (5e cycle - prévention de la corruption et promotion de l'intégrité au sein des gouvernements centraux et des services répressifs).

Le Président du GRECO s'est adressé au Comité des Ministres lors de l'échange de vues annuel et a présenté le [Rapport Général d'Activités 2021 du GRECO](#). La publication du rapport a suscité une large couverture médiatique parmi les membres du GRECO.

Le Président du GRECO et la Secrétaire Exécutive ont rencontré **le Président de la Commission de Venise** pour un échange de vues et discuter de la poursuite de la coopération.

Lors de sa 91ème [réunion plénière](#) du 13 au 17 juin, le GRECO a adopté 3 rapports d'évaluation relatifs au 5ème cycle d'évaluation (prévention de la corruption et promotion de l'intégrité au sein des gouvernements centraux et des services répressifs) sur **la Hongrie, l'Irlande et le Monténégro**. Il a également adopté 2 rapports de conformité relatifs au 3ème cycle d'évaluation (incriminations de corruption et transparence du financement des partis) sur **le Danemark et la Suisse**, et 7 rapports relatifs au 4ème cycle d'évaluation (corruption des parlementaires, des juges et des procureurs) sur **la Belgique, la Géorgie, l'Allemagne, l'Italie, le Liechtenstein, le Portugal et Saint-Marin**.

Le GRECO a publié le rapport d'évaluation conjoint des 1er et 2e cycles sur le [Kazakhstan](#), couvrant l'indépendance, la spécialisation et les moyens mis à disposition des organes nationaux luttant contre la corruption, les immunités, les produits de la corruption, l'administration publique et la corruption, et les personnes morales et la corruption. Il a publié trois nouveaux rapports concernant le 4e cycle: l'addendum au deuxième rapport de conformité sur la [Grèce](#), le rapport de conformité sur [Saint-Marin](#), et le 3e rapport intermédiaire sur la [Türkiye](#).

La Secrétaire Exécutive du GRECO, Hanne Juncher, a pris la parole lors d'une conférence de haut niveau en **Arménie** sur "Le pouvoir judiciaire en tant que gardien de la démocratie".

MONEYVAL

a publié les rapports d'évaluation mutuelle de la [Bulgarie](#) et du [Liechtenstein](#), ainsi que les rapports de suivi de [l'Albanie](#), de la [Hongrie](#), de la [République de la Moldavie](#) et de la [Slovénie](#). Une délégation de MONEYVAL a assisté à la réunion plénière du GAFI à Berlin.

Criminalité Economique et Coopération

La division a organisé les activités suivantes : organisation d'un atelier de lancement de l'évaluation nationale des risques de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme de **l'Albanie**, basée sur la méthodologie du Conseil de l'Europe ; formation des autorités nationales en **Azerbaïdjan** sur les risques de financement du terrorisme et sur l'impact des flux financiers à destination et en provenance des juridictions à haut risque sur les menaces et les vulnérabilités associées ; organisation d'une formation sur les risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme liés aux actifs virtuels pour les banques et les sociétés d'investissement en **Azerbaïdjan** ; organisation d'un atelier sur la prévention du financement de la prolifération dans le secteur privé pour des représentants de fabricants d'articles militaires, de fabricants d'articles à double usage et de sociétés de commerce et d'exportation en **République tchèque** et élaboration et présentation d'un document technique analysant la loi sur l'intégrité et la lutte contre la corruption de la **Jordanie**.

La division a sensibilisé des entreprises et professions non financières désignées du **Kosovo*** au renforcement de leur conformité aux obligations de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et au développement de leurs capacités à appliquer une approche basée sur le risque.

Elle a également fourni des conseils pour améliorer la méthodologie de surveillance "Fit and Proper" du secteur financier en **Serbie**.

Droit pénal et lutte contre le terrorisme

Droit pénal

La 81^{ème} **réunion plénière du CDPC** (14-15 juin 2022) qui s'est tenue à **Strasbourg** dans son format habituel, a pris note du travail effectué par ses comités subordonnés, à savoir le Comité d'experts sur le fonctionnement des conventions européennes sur la coopération dans le domaine pénal (CP-OC) et le Conseil de coopération pénologique (PC-CP) et a discuté d'autres questions importantes de droit pénal liées à l'environnement, à l'IA, aux droits des victimes, aux discours haineux et au trafic de migrants.

Le Groupe de travail du Conseil de coopération pénologique a tenu sa 29^e réunion du 19 au 20 juin 2022 à **Séville (Espagne)**. Les membres ont examiné et révisé le projet du Livre blanc sur la gestion des personnes présentant des troubles mentaux par les services de prison et de probation et le projet de CM/Recommandation sur les aspects éthiques et organisationnels de l'utilisation de l'intelligence artificielle et des technologies numériques associées, par les services pénitentiaires et de probation.

La 27^e Conférence des directeurs des services pénitentiaires et de probation du Conseil de l'Europe « Prisons et probation : Partageons et recentrons nos connaissances et nos pratiques » s'est tenue à **Séville (Espagne)** les 21 et 22 juin 2022. Elle a réuni 130 participants et a discuté d'un certain nombre de questions clés liées à la sélection et à la gestion du personnel, à la conception et à l'architecture des prisons, à l'égalité d'accès aux services pour les femmes et à la et la gestion de la santé mentale d'auteurs d'infractions.

Le Comité de rédaction pour l'élaboration d'un instrument sur l'Intelligence Artificielle et le droit pénal (CDPC-AICL) a tenu sa 2^{ème} réunion les 1-2 juin. Les experts de **l'Allemagne**, la **Finlande**, la **Türkiye** et du **Royaume-Uni** ont réalisé des présentations sur les évolutions de leurs cadres juridiques nationaux pertinents ainsi que sur des questions plus générales qu'ils ont identifiées dans ce domaine. Les participants ont également discuté sur d'éventuelles dispositions pouvant être incluses dans un futur instrument et ont convenu de travailler vers la rédaction d'une Recommandation, qui serait utile pour fournir des orientations aux états qui disposent de cadres pertinents limités et/ou ne sont pas membres de l'UE.

MEDICRIME, Trafic d'organes humains et biens culturels



La [convention de Nicosie](#), qui vise à prévenir et combattre le trafic illicite et la destruction de biens culturels, a été présentée à la fois lors d'une activité de renforcement des capacités pour les forces de police en **Espagne** (6-8 juin) et lors de la conférence UNESCO/UE, **France** (9 juin). La [convention MEDICRIME](#) a également été au centre des discussions de la 31^e réunion du Groupe des forces chargés de l'application de la loi, notamment concernant ses

travaux sur les dispositifs médicaux et les médicaments vétérinaires. Les implications pour le travail des forces de l'ordre dans la lutte contre la contrefaçon de produits médicaux ont également été soulignées lors de la Conférence sur La police à l'ère numérique (28-29 juin).

Lutte contre le terrorisme

Prochaines étapes de la mise en œuvre de la recommandation sur les zones de conflit

Suite à l'adoption de la Recommandation sur l'utilisation d'informations recueillies dans des zones de conflit comme preuves dans le cadre de procédures pénales relatives à des infractions terroristes par le Comité des Ministres en mars 2022, le Comité contre le terrorisme (CDCT) a organisé une réunion le 10 juin 2022 avec des partenaires extérieurs clés pour discuter du suivi de cet effort, notamment en termes de mise en œuvre par les États membres.

Préparation de la nouvelle stratégie contre le terrorisme

Le groupe de travail du CDCT chargé de préparer la nouvelle stratégie contre le terrorisme du Conseil de l'Europe s'est réuni les 30 juin et 1er juillet 2022 et a produit un projet de texte lors de la réunion, qui sera finalisé au début de l'automne.

ⁱ * Toute référence au Kosovo mentionnée dans ce texte, qu'elle concerne le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en plein conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies et sans préjuger du statut du Kosovo.